

SOMMAIRE

Dans votre revue de presse de cette semaine...

Notre vie, notre quotidien sont régis par des questions d'orientation. Nous sommes soumis, dès notre plus jeune âge, à une course permanente à l'orientation dans nos choix d'avenir professionnel et même personnel. Même les gouvernements se contraignent à suivre des choix d'orientation (budgétaire, politique...) ! Dans le domaine scolaire, après une nécessité de « proposer » aux élèves une orientation, il est maintenant exigé de se pourvoir d'une « capacité à s'orienter » et donc d'en faire une discipline associée à des compétences spécifiques. A ce jour, les solutions pour régler cette tension face aux difficultés d'orientation ont encore du mal à trouver leur chemin à travers les nouvelles propositions confuses d'enseignements et de formations en LGT et LP... A vos boussoles !

➤ AEF /

Article 1 : Voie pro. : "L'ensemble de l'offre manque encore de cohérence" (D. Bloch), 17/12/18p.2

Article 2 : "Les lycées disposeront en janvier de tous les éléments pour préparer la rentrée 2019", assure J-M. Huart (Dgesco), 17/12/18.....p.2

Article 3 : La majorité des textes d'application de la loi Avenir pro. rejetée en CSE, 17/12/18.....p.3

➤ VOUSNOUSILS /

Article 4 : Formation des enseignants : un pré-recrutement dès 2019, 13/12/18p.3

➤ TOUTEDUC /

Article 5 : Les jeunes des "quartiers" accèdent moins facilement à l'apprentissage, 13/12/18p.3

Article 6 : Un enseignant qui fait 18 heures ne fait pas nécessairement un plein temps, 19/12/18p.3

➤ SENAT /

Article 7 : Analyse de la mobilisation #PasDeVague, décembre 2018.....p.4

➤ LE CAFE PEDAGOGIQUE /

Article 8 : La nouvelle évaluation Blanquer invite les usagers, 17/12/18p.4

Article 9 : Blanquer : Ne rien céder sauf des amendes..., 17/12/18p.4

➤ NICE MATIN /

Article 10 : La reconnaissance faciale testée dès janvier 2019..., 14/12/18p.4

➤ ONISEP /

Article 11 : Le dico des formations de la voie professionnelle, 22/11/18p.5

➤ ACTEURS PUBLICS /

Article 12 : L'avis de la CAP pour les mutations des agents de l'État sauterait dans le projet de loi "fonction publique", 12/12/18.....p.5

➤ PARU AU BOEN n°46, 13 décembre 2018

Arrêté du 9 novembre 2018 relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à projets « Campus des métiers et des qualifications » p.5

Note de service n° 2018-142 du 10-12-2018, Calendrier 2019 de l'orientation et de l'affectation des élèves du DNB, des baccalauréats, des CAP, des BEP et des BT.....p.5

➤ PARU AU JORF n°0289, 14 décembre 2018

Décret n° 2018-1139 du 13 décembre 2018 définissant les secteurs d'activité pour lesquels les durées maximales du travail des jeunes travailleurs peuvent être aménagées (...)p.6

Décret n° 2018-1138 du 13 décembre 2018 relatif aux conditions de compétence professionnelle exigée d'un maître d'apprentissage.....p.6



Article 1 : Voie professionnelle : "L'ensemble de l'offre manque encore de cohérence" (Daniel Bloch pour Terra Nova), 17/12/18

Dans une note de Terra Nova, D. Bloch, ancien recteur et président du comité interministériel d'expertise des campus des métiers et des qualifications sous V. Peillon (2004-2007) puis missionné par N. Vallaud-Belkacem sur le même sujet, émet plusieurs propositions afin "d'enclencher une nouvelle dynamique" pour l'enseignement pro.

Selon D. Bloch, "l'ensemble de l'offre manque encore de cohérence puisque les filières courtes et professionnalisantes de l'enseignement supérieur restent doublement difficiles d'accès pour les jeunes issus du bac pro : d'une part parce que les bacheliers généraux occupent une grande partie des places en IUT, et les bacheliers techno. en STS, et d'autre part parce que les bacheliers pro. ont des difficultés à suivre un enseignement qui n'est pas conçu en fonction du contenu de leur formation". Les propositions de l'ancien recteur vont alors de la troisième à l'université. (...)

Article 2 : "Les lycées disposeront en janvier de tous les éléments pour préparer la rentrée 2019", assure J-M. Huart (Dgesco), 17/12/18

"Il est normal que les académies ne soient pas toutes exactement prêtes au même moment" pour établir la carte des enseignements de spécialité des lycées pour la rentrée 2019, déclare, le 4 décembre 2018 à AEF info, le Dgesco JM Huart. Après la publication de l'ensemble des textes d'application de la réforme et la notification des dotations aux EPLE, il assure que "les établissements disposeront en janvier de tous les éléments permettant l'organisation de la rentrée 2019". Accompagné de sa nouvelle chef de service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, RM Pradeilles-Duval, le Dgesco s'exprime sur les modalités de mise en œuvre de la réforme du lycée et sur l'orientation des lycéens. "Le choix des enseignements de spécialité n'enferme pas les élèves", souligne le Dgesco qui évoque aussi la réforme de la voie pro. et l'avenir de l'Onisep. (...)

AEF info : L'orientation post-bac des bacheliers pro. reste problématique. Comment mieux les accompagner ?

JM Huart : Il faut souligner qu'il y a eu plus d'affectations post-bac de bacheliers pro. cette année que l'an dernier : 15 028 candidats en plus qu'en 2017 ont reçu une proposition d'admission STS, ce qui se traduit par 8 368 bacs pro. en plus ayant accepté une proposition d'admission en STS. La réforme de la voie professionnelle va améliorer leur accompagnement : les élèves auront 90 heures en seconde pour l'accompagnement et les élèves de terminale auront des modules différenciés pour ceux qui veulent entrer dans la vie pro. et ceux qui veulent poursuivre dans l'enseignement supérieur.

AEF info : Certains représentants de chefs d'établissement estiment qu'ils manquent d'information pour préparer la réforme de la voie professionnelle

JM Huart : Comme pour la réforme du lycée général et technologique, nous avons multiplié la communication et les explications sur la transformation de la voie professionnelle. Actuellement, les chefs d'établissement disposent de tous les éléments permettant de préparer la rentrée 2019. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

L'ensemble des textes réglementaires sont quasiment tous connus : les 3 familles de métiers de la classe de 2nde, le cahier des charges des campus d'excellence et les grilles horaires.

AEF info : Ces grilles horaires sont mal reçues par des syndicats enseignants de la voie professionnelle. Comment les avez-vous conçues ?

JM Huart : Les grilles précédentes pour les élèves de terminale de la voie professionnelles étaient équivalentes à la durée légale du travail, soit 7 heures par jour ! Or les élèves ont besoin de travailler chez eux, de faire du sport ou toutes autres activités...

RM Pradeilles-Duval : Avec ces nouvelles grilles horaires, l'idée est de favoriser une approche qualitative des enseignements et des apprentissages, en permettant la constitution des groupes à effectifs réduits et la co-intervention enseignante. Les enseignements généraux, qui ne pouvaient pas être dédoublés, vont pouvoir l'être grâce aux nouvelles grilles.

Article 3 : La majorité des textes d'application de la loi Avenir professionnel rejetée en CSE, 17/12/18

Le conseil supérieur de l'Éducation s'est prononcé, mardi 11 décembre 2018, sur plusieurs textes d'application de la loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel". L'instance a voté contre l'arrêté définissant les familles de métiers en 2^{de} professionnelle, alors qu'il a voté à une très courte majorité pour le décret créant ces familles. Le projet relatif aux classes "prépa-métiers" a également été rejeté, de même que les projets relatifs aux CPC et aux certifications. Par ailleurs, le CSE a rejeté le projet de décret relatif aux nouvelles compétences d'orientation des Régions. (...)



Article 4 : Formation des enseignants : un pré-recrutement dès 2019, 13/12/18

Le projet de loi "pour une école de la confiance" de JM Blanquer, qui sera soumis au Parlement en février prochain, comprend une mesure de préprofessionnalisation des enseignants.

Dans un communiqué daté du 5 décembre présentant les grandes lignes du projet de loi « pour une école de la confiance » de JM Blanquer, est évoqué le pré-recrutement des enseignants. (...)

- **A lire aussi :** *JDD*, « Voici pourquoi la majorité des fonctionnaires n'aura pas droit à la prime exceptionnelle », 17/12/18



Article 5 : Les jeunes des "quartiers" accèdent moins facilement à l'apprentissage (note de la DARES), 13/12/18

"Il semble que les jeunes des quartiers prioritaires accèdent moins facilement aux contrats aidés et à l'alternance que les autres jeunes, sauf si les contrats les ciblent spécifiquement", estime la DARES. Le service statistique du ministère du Travail conclut ainsi sa note d'analyse consacrée à ces jeunes dont "les caractéristiques sociodémographiques" pourraient expliquer ce moindre accès aux contrats aidés du secteur marchand et "aux contrats d'alternance après une période de chômage ou d'inactivité". (...)

- **A lire aussi :** *Le café pédagogique*, « Les jeunes des quartiers populaires ont moins accès à l'apprentissage », 17/12/18

Article 6 : Un enseignant qui fait 18 heures ne fait pas nécessairement un plein temps (Conseil d'Etat), 19/12/18

Une enseignante contractuelle en collège se présente en 2013 au concours réservé du CAPES de lettres modernes. Elle est classée 43^{ème} sur 101 candidats. Le ministre lui refuse

pourtant "l'autorisation de concourir aux épreuves du concours réservé" au motif qu' "elle ne remplissait pas, à la date de clôture des inscriptions, la condition d'ancienneté de quatre années de services publics effectifs en équivalent temps plein fixée par l'article 4 de la loi du 12 mars 2012". Le Conseil d'Etat confirme la décision du ministre et celles du tribunal administratif et de la Cour administrative d'appel. (...)



Article 7 : Analyse de la mobilisation #PasDeVague, décembre 2018

Ce mouvement de libération de la parole est né en réaction à l'agression d'une professeure à Créteil et aux propos du ministre de l'ÉN J-M. Blanquer qui assurait aux enseignants "le soutien de l'institution".

- Le mouvement a émergé sur Twitter, en marge des syndicats professionnels. 8 500 comptes ont rédigé des tweets dans le cadre du mouvement #PasDeVague.
- Parmi les 125 comptes les plus influents dont nous avons identifié la profession, près de 84% sont des professeurs du secondaire.

On retrouve par ailleurs d'autres types de profils : professeurs du primaire, personnel éducatif, anciens professeurs ayant quitté l'ÉN.

- L'analyse des messages laisse transparaître une critique globale de l'ÉN et des différents échelons hiérarchiques, non centrée sur le ministre de l'E.N.

- ➔ **A lire aussi :** *Le café pédagogique*, « Violence scolaire : B. Moignard éclaire le Sénat », 13/12/18 ; Blog de JC Geslot, « Encadrer la parole enseignante ? Il y a 150 ans déjà... », 13/12/18



Article 8 : La nouvelle évaluation Blanquer invite les usagers, 17/12/18

Un chef d'entreprise pour évaluer votre collègue ? C'est ce que recommande la loi Blanquer. La Café pédagogique a déjà cité l'étude d'impact de la loi à propos du contrôle sur l'expression des enseignants sur les réseaux sociaux. L'article 9 présente la nouvelle évaluation des établissements qui sera mise en place à la rentrée 2019. Et elle aussi ne manque pas de surprises... (...)

Article 9 : Blanquer : Ne rien céder sauf des amendes..., 17/12/18

"Il n'est pas question de céder à des pressions de la rue". A peine la crise des gilets jaunes semble-t-elle se réduire que JM Blanquer ne parle plus d'agir sur ses réformes mais annonce de la fermeté. Il nie la crise lycéenne et annonce des mesures nouvelles. JM Blanquer a fait le tour des plateaux télévisés ce week-end, le 15 sur LCI et le 16 sur Europe 1 et Cnews. Il s'est exprimé sur la crise des lycées et les mesures du plan violence, annonçant des amendes pour les familles. (...)

nice-matin

Article 10 : La reconnaissance faciale testée dès janvier 2019 à l'entrée d'un lycée de Nice, 14/12/18

La CNIL a donné son feu vert à la Région PACA pour lancer l'expérimentation de la "comparaison faciale" dans les lycées. Des dispositifs seront testés dès le mois de janvier

dans deux établissements: Ampère à Marseille et les Eucalyptus à Nice. Il s'agit d'installer des portiques visuels de contrôle d'accès développés par Cisco, une société américaine. (...)



Article 11 : Le dico des formations de la voie professionnelle, 22/11/18

Comment se repérer dans l'offre de formation des LP et des CFA ? L'Onisep propose un nouvel outil pour aider les élèves de 4e et de 3e à explorer les diplômes de la voie pro.

Objectif de cette nouvelle publication ? Aider les enseignants à accompagner les collégiens et les collégiennes dans la découverte des formations proposées immédiatement après la classe de 3e. Cet outil pédagogique intègre un vocabulaire accessible et explicite, une recherche graphique adaptée aux 13-14 ans et une approche ludique pour dédramatiser l'exploration. (...)

➔ **A lire aussi** : *L'Express*, « Orientation à l'école : les élèves français mitigés », 11/12/18



Article 12 : L'avis de la CAP pour les mutations des agents de l'État sauterait dans le projet de loi "fonction publique", 12/12/18

Priorité locale d'affectation, congé de transition professionnelle, mise à disposition, mais aussi disparition du rôle des commissions administratives paritaires (CAP) sur les décisions de mutation... De premières versions du projet de loi de réforme de la fonction publique, en circulation à Bercy et *qu'Acteurs publics* s'est procurées, détaillent les pistes envisagées pour revoir les dispositifs d'accompagnement des mobilités et transitions professionnelles des agents publics de l'État. (...)

Paru au BOEN n°46 du 13 décembre 2018

Arrêté du 9 novembre 2018 relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à projets « Campus des métiers et des qualifications »

Ce cahier des charges a pour finalité de présenter les critères de labellisation des Campus des métiers et des qualifications et des campus catégorie Excellence. Ce document a été rédigé par le MEN et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en lien avec le ministère du Travail et le ministère de l'Économie et des Finances. Le cahier des charges est un référentiel à l'usage du groupe d'experts qui donnera un avis sur les demandes de labellisation.

Ce cahier des charges, permanent, est susceptible d'être actualisé régulièrement.

La dernière version est téléchargeable sur <http://www.education.gouv.fr>

Note de service n° 2018-142 du 10-12-2018, Calendrier 2019 de l'orientation et de l'affectation des élèves du DNB, des baccalauréats, des CAP, des BEP et des BT

(...) 2. **Bac. Pro.** : _Pour la métropole, La Réunion et Mayotte, les épreuves écrites de l'examen du baccalauréat professionnel sont fixées les **lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 et lundi 24 juin 2019**. _Pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Polynésie française, elles se dérouleront les **lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 et lundi 24 juin 2019**.

Les épreuves écrites du domaine général auront lieu respectivement :

- le **lundi 17 juin 2019** pour celles de français et pour celles d'histoire-géographie-EMC ;
- le **mardi 18 juin 2019** pour celles de prévention, santé et environnement et pour celles d'économie-droit et d'économie-gestion ;
- le **mercredi 19 juin 2019** pour celles d'arts appliqués et de cultures artistiques.

Le détail des horaires est défini en annexe VII.

Des calendriers spécifiques à chaque spécialité de baccalauréat professionnel feront l'objet, comme chaque année, d'un courrier particulier de la direction générale de l'enseignement scolaire aux recteurs d'académie et vice-recteurs concernés. (...)

IV. CAP et BEP

Les épreuves écrites d'enseignement général pour les académies de métropole et d'outre-mer ainsi que pour les collectivités d'outre-mer à l'exception de la Nouvelle-Calédonie auront lieu, pour la session normale, **le lundi 3 juin 2019** pour les brevets d'études professionnelles et les **jeudi 6 et vendredi 7 juin 2019** pour les certificats d'aptitude professionnelle. Le détail des horaires est défini en annexes XIII et XIV.

Les épreuves de remplacement correspondantes se dérouleront **le mercredi 11 septembre 2019**, selon les horaires définis en annexes XV et XVI. (...)

Paru au JORF n°0289 du 14 décembre 2018

Décret n° 2018-1139 du 13 décembre 2018 définissant les secteurs d'activité pour lesquels les durées maximales du travail des jeunes travailleurs peuvent être aménagées lorsque l'organisation collective du travail le justifie.

Publics concernés : employeurs de droit privé ; jeunes travailleurs et apprentis.

Objet : détermination des secteurs d'activité pour lesquels les durées maximales du travail des jeunes travailleurs peuvent être aménagées.

Entrée en vigueur : dispositions du décret applicables aux contrats conclus à partir du 01/01/19.

Notice : le texte précise les activités pour lesquelles il peut être dérogé aux durées maximales quotidienne et hebdomadaire des jeunes travailleurs. Il procède aux adaptations des dispositions pénales rendues nécessaires par l'introduction de cette dérogation par l'article 13 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. (...)

Décret n° 2018-1138 du 13 décembre 2018 relatif aux conditions de compétence professionnelle exigée d'un maître d'apprentissage

Publics concernés : maîtres d'apprentissage ; employeurs d'apprentis.

Objet : conditions de compétence professionnelle exigées d'un maître d'apprentissage.

Entrée en vigueur : le texte s'applique aux contrats d'apprentissage conclus à compter du 1er janvier 2019.

Notice : le texte précise les conditions de compétence professionnelle qui sont exigées d'un maître d'apprentissage, à défaut de convention ou accord collectif de branche les déterminant.

Références : le texte est pris en application de l'article 13 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir pro.. Les dispositions du code du travail modifiées par le présent décret peuvent être consultées sur le site Légifrance. (...)